



**Lycée
René Laennec**
académie
Rennes
Éducation
nationale

Mesdames et Messieurs les parents
des futurs élèves de 2^{nde} - Lycée Laennec

PONT-L'ABBE, le 01 juin 2018

Le Proviseur

Objet : Inscription de votre enfant au lycée

Téléphone
02 98 66 07 70

Madame, Monsieur,

Télécopie
02 98 87 24 81

Le conseil de classe va peut-être proposer un passage en classe de 2^{nde} pour la rentrée 2018 et votre enfant souhaite être affecté au lycée Laennec de PONT-L'ABBE, lycée proposant le téléservice « Inscription en ligne ».

Mél
ce.0290062k@ac-rennes.fr

La décision d'affectation sera consultable à partir du 22 juin 2018 en fin de journée sur le site académique (rubrique Orientation / [Résultats de l'affectation post 3 ème \(tout public\)](#))

61 rue du Lycée
BP 33082
29123 PONT-L'ABBE
Cedex

Afin de valider l'affectation de votre enfant, vous devrez procéder à l'inscription de votre enfant au lycée Laennec. Celle-ci peut se faire de deux façons : en ligne par Internet ou par dossier papier.

Site internet
de l'Académie de Rennes
www.ac-rennes.fr

Si vous choisissez l'inscription en ligne, vous devrez vous connecter à l'adresse suivante : <https://www.toutatice.fr> en saisissant les identifiant et mot de passe de votre compte parent, puis choisir le 'portail des téléservices' pour procéder à l'inscription en suivant les différents écrans proposés.

Si vous n'avez jamais utilisé votre compte sur Toutatice, vous devrez vous munir des codes notifiés par le collège de votre enfant, afin de procéder à l'activation de votre compte. Une fois ces codes saisis, vous recevrez sur votre messagerie un lien d'activation de votre compte sur lequel vous devrez cliquer. Ce lien ne restera valable que durant une semaine. Vous pourrez ensuite procéder à l'inscription **entre le 23 juin et le 28 juin 2018**.

Si vous choisissez l'inscription papier ou que vous souhaitez télé-inscrire votre enfant mais être également physiquement accueilli au lycée pour obtenir de plus amples informations, **un accueil est organisé lundi 25 juin 2018 de 15h à 19h30**. Le dossier papier vous sera donné à cette occasion.

Un second accueil, jeudi 28 juin 2018 de 15h à 19h30 vous permettra de venir déposer le dossier d'inscription dûment renseigné accompagné de tous les documents à fournir.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes meilleures salutations.

Le Proviseur, M. AYMERICH

